



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

**Réunion du comité directeur
10 février 2010**

Présents : Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE, Gilbert Dubois, Rose-Marie DESCOURVIERES, Didier SABAT, Christophe SABAT, Serge LEBAS et Laurence CASTELLO en qualité de secrétaire de séance.

Excusés : Jean-François FORT, Vincent HODOROABA, Raphael HODOROABA, Claude PORTE, Florent BAUDERE

Lieu : locaux du Comité à Corbeil-Essonnes

Début de séance : 20h30

A ce jour, le Comité Départemental regroupe 1860 licenciés repartis sur 34 clubs.

- Un archer a contacté le président afin de lui faire part de son désir d'intégrer le bureau directeur. Il sera invité à assister aux réunions de bureau. Seul un vote, lors de l'assemblée générale pourrait lui permettre d'intégrer le Comité Directeur.
- Le déroulement du Championnat Départemental s'est effectué dans une excellente ambiance. Nous remercions la Compagnie de Morangis pour l'organisation de cette manifestation.

Des améliorations sont à prévoir :

- Il faudrait envisager un échauffement sur cibles avant le concours.
- Un podium pour les remises de récompenses serait nécessaire. Sa fabrication est envisagée.
- La sonorisation est à revoir, certains archers n'ayant pas entendus les annonces.
- L'échange de médailles contre des bons d'achat de notre partenaire a été adopté et continué pour les prochains C.D. Au vu du coût important de ces médailles, il semblerait judicieux pour nos finances de basculer vers d'autres propositions comme un bloc stylisé sans émaillage, ce qui en réduirait le coût. Le trésorier s'occupe de contacter le fabricant pour un devis personnalisé. La quantité restante suffit à terminer la saison 2010.

- Un club demande au Comité de servir d'intermédiaire pour le tournoi de Nîmes (train-hôtel-concours). Le Trésorier soulève la question du désistement. Quel serait le recours du Comité qui aura avancé les frais ? C'est une compétition individuelle donc le Comité ne peut pas se substituer aux archers. La proposition est donc rejetée.
- Pour la soirée des Records, les plaquettes sont commandées et le président a un rendez-vous avec le traiteur le 11 février.
- Au vu des demandes croissantes de location d'arcs, notamment pour les poussins ou benjamins, le comité investit dans des arcs de petite taille.
- Un dossier de demande de subvention a été déposé à la Fondation de France dans le cadre du programme Allez les filles !
- La demande de subvention au titre du CNDS est en train d'être finalisée. Elle est maintenant à effectuer sur Internet.
- Un projet de « concours » a été proposé au Comité et distribué aux membres présents pour qu'il soit étudié lors d'une prochaine réunion.
- Un jeune archer a mis en ligne sur son site de Face book le logo du Comité sans autorisation. Après quelques explications sur la propriété d'autrui, il l'a retiré. Son site ayant un nombre croissant d'adhérents et parlant des manifestations dans l'Essonne, le conseiller technique Yann Cigrand en est l'administrateur.

Commission Finances :

La trésorerie se porte bien. Les salaires des intervenants sont couverts par leurs actions. La saison avançant vers le beau temps, les réservations de créneaux d'animation par les clients commencent à s'effectuer.

L'achat d'un camion pour effectuer des actions dans d'autres lieux est à envisager sérieusement afin d'étendre notre rayon d'action.

Commission Jeunes :

Elle finalise la gestion de la finale Rencontre Jeunes à Grigny du 20 mars. Les récompenses seront à prévoir : Laurence s'occupe de la commande.

Commission Parcours :

Suite aux demandes des archers s'occupant de l'équipe départementale présentée au Championnat de France 3 D, le Comité décide de limiter la représentation à ce concours à 2 équipes hommes-femmes ; 2 regroupements sous l'égide de notre conseiller technique Yann Cigrand et d'un Brevet d'Etat spécialisé Parcours seront effectués. Un courrier sera effectué par Serge Lebas.

L'enveloppe budgétaire a été définie (2 500 euros) et accepté par l'ensemble du bureau.

Commission Formation :

A ce jour, 7 archers sont inscrits à la formation des pré-requis du 6 et 7 mars.

L'examen Entraîneur 1 se fera à Chennevières sur marne les samedis 10 et 17 avril 2010.

La prochaine réunion de bureau est prévue le mercredi 10 mars à 20 h 30.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h.